OPTION FACULTATIVE
ART DANSE

RAPPORT PEDAGOGIQUE

Baccalauréat session 2013

ACADEMIE DE REIMS

JUIN 2013

RAPPORT PEDAGOGIQUE OPTION FACULTATIVE ART-DANSE

BACCALAUREAT SESSION 2013

1/ LES PRESTATIONS PHYSIQUES

1.1/ Les exigences de l'épreuve et les attentes du jury

Le candidat interprète une composition chorégraphique originale qu'il présente brièvement et une improvisation en solo en temps limité à partir d'un sujet proposé.
Les contraintes qui président à la composition et à l'improvisation sont arrêtées comme suit :

→ ***COMPOSITION*** *:*
Le candidat présente une composition chorégraphique de 2 à 3 minutes.
Le candidat interprète seul ou avec 2 à 3 danseurs (inscrits dans le même lycée du candidat).
Élaborée en cours d'année, la composition chorégraphique interprétée témoigne des outils gestuels, syntaxiques et stylistiques acquis dans le cadre du programme de terminale et met en jeu des qualités inventives de construction et d'interprétation.
L'éventuel accompagnement musical est fourni par le candidat au format (CD audio).

→ ***IMPROVISATION*** (composition individuelle en temps limité) :
Le candidat présente une improvisation individuelle d'une durée de 1 à 2 minutes à partir d'un sujet tiré au sort au début de la préparation. Induits par le programme de la classe terminale, les sujets proposés peuvent revêtir des formes diverses (mots, phrases ou d'images). Deux propositions d'accompagnement musical sont proposées par le jury. Le candidat peut choisir l'une d'entre elles pour développer son improvisation ou le silence.

1.2/ Le programme de terminale de l'option facultative danse

Ces épreuves mettent en jeu la compétence du candidat à maîtriser une motricité spécifique à la danse au service d'un propos artistique en référence au programme de terminale de l'option facultative danse. Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010 :

→ Danse et partis pris corporels: constantes et différences dans l'histoire des cultures et des sociétés.

→ Danse et société contemporaine : l'influence des modes, des modèles, des images, de la publicité dans les nouvelles pratiques de la danse et ses langages chorégraphiques.

2/ LES CONSTATS SUR LA COMPOSITION ET L'IMPROVISATION

2.1/ La présentation de la composition à l'oral

Cette introduction à la pratique permet d'identifier si le candidat a ou pas intégré la logique d'écriture chorégraphique. Cependant il n'y a pas forcément de corrélation entre la qualité de la présentation et la composition.

En effet, cette présentation ne présage pas forcément de la qualité de la prestation qui suivra.
-Certains candidats donnent seulement un titre qui s'avère être également celui de leur musique.
-D'autres expliquent leur thématique (en donne le titre et en expose succinctement la logique)
Cependant, certaines thématiques trop ambitieuses ne peuvent être traduites par les candidates dont la motricité dansée manque de richesse et/ou de qualité.
-Quelques candidats resituent leur composition dans les thématiques du programme de terminale et justifient leurs choix chorégraphique au regard de celles-ci. Si cette présentation à l'oral de la composition a sans doute été vécue comme une difficulté, elle permettra aux futurs candidats de cibler l'épreuve dans une logique de composition plus cohérente.

2.2/ Les niveaux de pratique en composition et improvisation

→ Les candidats qui ont témoigné d'un niveau insuffisant de pratique

-En composition : Pour ces candidats, le parti-pris est absent ou peu lisible par les jurys. Les choix de formes gestuelles et la gestion de l'espace scénique desservent le plus souvent le propos.
L'écriture se limite à du «remplissage» de mouvements plaqués sans lien avec le programme de terminale et sans développer de parti-pris.
Le temps impartis est parfois non respecté (durée inférieure à 2 min ou supérieure à 3 min).
La musique sert de thématique et est illustrée avec plus ou moins de maitrise gestuelle ou une juxtaposition de gestes techniques.

Au niveau de l'interprétation, la motricité reste globale, les appuis fragiles. La gestuelle est peu ample. De plus la tonicité corporelle n'est pas contrôlée, le regard reste fuyant. Des hésitations nuisent à la qualité du mouvement dansé.

-Lors de l'improvisation : Les candidats ont traité le sujet de manière anecdotique ou caricaturale voire allusive souvent mimée. Parfois, le jury assiste a un « remake » de la gestuelle exploitée en composition apparait.

→ Les candidats qui ont témoigné d'un niveau moyen à convenable

- En composition : Ces candidats ont montré un parti-pris lisible. Ils parviennent à créer un univers particulier à partir du choix du monde sonore et/ou du costume et/ou par des choix de formes et/ou d'un argument. Les choix d'articulation de formes sont simples mais cohérents.
Un travail personnel de recherche sur la gestuelle en lien avec le parti-pris.
Les prestations sont basées sur un propos formel dont l'interprétation limite la lisibilité du propos.
On note chez ces candidats une amplitude du mouvement, un ancrage au sol, et des contrastes d'énergie qui nuancent légèrement la gestuelle.

Au niveau de l'interprétation, les candidats s'engagent par une gestuelle techniquement simple mais maitrisée, dans un registre souvent uniforme (espace, temps, énergie).
L'engagement émotionnel participe à la lisibilité du propos et privilégie la concentration et la présence.

-Lors de l'improvisation : Les candidats juxtaposent une multitude de propositions liées au thème sans entrer dans une véritable écriture chorégraphique. Cependant le thème est traité avec un début de distanciation. La gestuelle est souvent du même niveau et registre que celle de la composition.
L'interprétation s'appuie sur des formes corporelles simples sans de prise de risque (ex : dans des déséquilibres, des coordinations plus complexes ou une vitesse d'exécution…)

→ Les candidats qui ont révélé un excellent niveau de pratique:

- En composition : Ces candidats ont mené à terme un véritable projet artistique avec un parti-pris présent et fort en lien avec le programme. Ils ont créé un univers poétique grâce aux choix d'écriture complexe et/ou épurée et /ou originaux. Ces candidats communiquent au jury à la fois le sens du propos mais également l'émotion de leur univers.

Au niveau de l'interprétation, les formes sont stylisées, épurées avec une prise de risque maîtrisée en lien avec le propos chorégraphique.
Ces candidats font preuve d'un véritable engagement et d'une force de conviction.
Leur interprétation emporte le jury dans leur univers chorégraphique singulier et émotionnel.

-Lors de l'improvisation : Les candidats font preuve d'une réelle compétence de chorégraphe. L'écriture est souvent basée sur un parti pris différent de la composition, exposant ainsi la palette artistique. Ces candidats font preuve de distanciation dans le traitement du thème d'improvisation choisi. Ils conjuguent créativité, originalité des réponses et qualité d'écriture.
Ces candidats font preuve d'expertise dans leur choix et composent en nuançant judicieusement leur gestuelle. Le vocabulaire technique est entièrement au service du parti-pris chorégraphique.

2.3/ Les recommandations pour la pratique

- Lors des prestations pratiques (composition et improvisation) un seul essai est autorisé exception faite d'un problème imputable à l'organisation (ex : coupure d'électricité, problème de sono… etc)
- En cas de danse dans le silence, le démarrage du chronomètre se fera au premier mouvement.
- Le jury indiquera le temps minimum de prestation en levant la main à après une minute.
- L'espace scénique est de profondeur 8m sur largeur 10m.
- En pratique, il est interdit d'utiliser toute matière dangereuse et/ou inflammable. L'espace d'évolution doit être laissé en l'état où il est proposé par le jury en début d'épreuve.
-Si le candidat choisit d'utiliser des accessoires et / ou des décors, il devra les fournir personnellement, et les installer rapidement.
- Pour toutes questions, il est préférable que le candidat se renseigne auprès du chef de centre.
- Les téléphones portables et tout appareil vidéo sont interdits et doivent être éteints pendant toute la durée des épreuves (pratique et entretien). Le MP3 est autorisé pendant l'échauffement.
- Dès le démarrage des épreuves (appel des candidats) l'accès au vestiaire sera interdit, il est préférable que le candidat prenne le nécessaire à sa pratique avec lui.
- La communication entre les candidats est interdite pendant les 30 minutes de la préparation de l'épreuve pratique.
- Le texte officiel régissant l'épreuve stipule que le candidat doit apporter un montage sonore sur un support CD au format audio, pour tout autre format qu'un CD, le jury ne pourra être tenu pour responsable si le support proposé ne peut être lu.
Le candidat doit donc prendre ses dispositions pour écouter son CD (attention un ordinateur lit généralement la majorité des formats audio) il est donc fortement conseillé de faire des essais de lecture sur différents appareils audio. Un CD de secours (non réinscriptible) semble indispensable.
- Seule la musique de l'épreuve doit être inscrite sur le CD. (Une seule plage sur le CD)
- Au cas non souhaitable, où un candidat voudrait abandonner l'épreuve sans en effectuer la totalité, il doit impérativement signer un document prouvant qu'il choisit de quitter la salle.

-La note finale attribuée au candidat est arrondie au point entier. Cette note se verra attribuée du coefficient 1 ou 2 selon le choix du candidat lors de son inscription (option n° 1 ou n°2) ou selon le type de baccalauréat présenté (générale ou technologique).
- L'épreuve n'est pas publique. Seuls les candidats et les membres du jury sont autorisés à accéder au centre.
- Les prises de vues (photos et vidéos) sont interdites.

2.4/ Les conseils

- L'évaluation de cette option se base sur le programme de terminale, il est donc attendu dans l'ensemble de vos prestations que le mouvement dansé proposé tienne compte de ces thématiques de base.
- Respectez les exigences des épreuves pratiques (durée, musique, espace scénique…)
- Soignez les montages musicaux pour répondre aux exigences de l'épreuve : Evitez les coupures « sèches », respectez la durée de l'épreuve, présentez votre montage sur CD…
- En composition, choisissez une tenue en cohérence avec le parti-pris.
- Apprenez à gérer l'enchainement des deux épreuves pratiques : la composition et l'improvisation.
- Construire une réelle démarche d'écriture chorégraphique pour l'improvisation.

2/ L'EPREUVE D'ENTRETIEN

2.1/ Les exigences de l'épreuve et les attentes du jury

L'entretien est organisé en deux temps successifs :
-Le premier permet de revenir sur la pratique chorégraphique du candidat dont témoigne la première partie de l'épreuve
- Le second interroge ses compétences culturelles.

- Premier temps : Entretien sur la pratique chorégraphique : guidé par les questions du jury, le candidat expose les intentions et les choix qui ont présidé à l'élaboration de la composition et de l'improvisation précédemment présentées. Autant que de besoin, il est amené à citer ses sources et références. Les questions posées l'amènent à témoigner de sa réflexion sur sa propre pratique en lien avec sa culture chorégraphique.

- Second temps : Entretien sur les compétences culturelles : guidé par les questions du jury, le candidat témoigne de sa culture chorégraphique et de son degré d'appropriation du matériau gestuel comme des notions fondamentales de la danse.
L'entretien s'appuie pour partie sur la fiche synthétique d'une page maximum présentée au jury. Élaborée par le candidat et visée par le proviseur, elle présente :
- les grandes lignes du projet développé dans le cadre de l'enseignement en classe terminale
- l'articulation entre la pratique chorégraphique menée par le candidat et le programme de la classe terminale
- les activités menées par le candidat durant l'année de terminale (recherches, exposés, rencontres d'artistes ou de professionnels, spectacles vus, participations à des événements artistiques dans le lycée ou en dehors, etc…).

2.2/ Le champs de questionnement

Le point de départ du questionnement du jury démarre des intentions et des choix que le candidat a pris en compte pour présider à l'élaboration de la composition et de l'improvisation en lien avec le programme.

Le candidat doit construire des liens entre pratique et connaissances culturelles en danse puis plus largement sur sa culture artistique.

Le prolongement de l'entretien est effectué à partir des éléments que le jury recueille sur la fiche de synthétique. Cette fiche est donc obligatoire.

2.3/ Les exemples de questions

→ Premier temps : Entretien sur la pratique chorégraphique :

- Comment avez-vous construit votre composition ?
- Quels procédés chorégraphiques avez-vous exploité dans votre improvisation ?

→ Second temps : Entretien sur les compétences culturelles :

-Vous avez vu « *ce que j'appelle l'oubli* » d'Angelin PRELJOCAJ pouvez-vous me résumer succinctement de le propos chorégraphique de cette pièce ?

-Vous avez évoqué Stravinsky, citez une collaboration que ce musicien a effectuée avec un chorégraphe ?

2.4/ Les constats pour l'épreuve d'entretien

→ Les candidats les plus faibles ne connaissent pas la danse dans sa dimension artistique.
Les programmes sont méconnus du candidat.
L'argumentation sur les démarches de construction de la composition et de l'improvisation est très évasive.
Les connaissances culturelles sont superficielles ou absentes.
Les réponses sont confuses ou contradictoires. Le regard sur la danse est réduit à la seule pratique du candidat. La référence aux différents styles de danse relève souvent de quelques clichés.
Les candidats n'intègrent pas le questionnement du jury pour relancer leur propre réflexion.
Certains ont des difficultés pour s'exprimer clairement à l'oral.
Le jury constate que certaines fiches restent trop évasives, trop succinctes pour être exploitées de manière pertinente à l'oral.

→ Les candidats moyens évoquent leur choix de manière très succincte.
Les programmes sont cités mais pas ou peu approfondis.
Les mises en relation se font très progressivement grâce aux questions du jury.
La justification des choix chorégraphiques et des procédés de composition est abordée mais de façon incomplète.
Les références culturelles sont peu nombreuses mais relativement approfondies.
La culture chorégraphique des candidats reste limitée et peu diversifiée.
Ces candidats s'expriment correctement à l'oral.

→ Les meilleurs candidats maîtrisent les différents aspects culturels de la danse.
Les programmes sont connus et compris. Ils ont été analysés en lien avec la pratique.

Ils justifient clairement leurs choix chorégraphiques en parallèle avec l'étude approfondie d'œuvres.
Ils expliquent également leurs démarches de construction de leur composition et de leur improvisation.
Les connaissances culturelles qu'ils évoquent sont riches et variées.
Le regard posé sur la danse est ouvert aux différentes formes de pratiques et formes artistiques.
Ces candidats s'expriment avec une grande maitrise de l'oral et parviennent à intéresser le jury.

2.5/ Les conseils

- La fiche de synthétique n'est pas notée par les jurys cependant elle reste le point de départ du questionnement. Il est indispensable que le candidat maitrise les références qu'il cite sur cette fiche.
- Le soin et l'orthographe ne sont pas notés cependant il est recommandé que le candidat soit rigoureux s'il souhaite se faire comprendre des jurys.
- Le candidat doit enrichir sa culture chorégraphique en allant voir des spectacles dans la programmation de sa ville ou de sa région. La carte lycéo offerte à tous les lycéens de Champagne Ardennes peut être utilisée pour accéder à un lieu culturel et apprécier un spectacle vivant en danse.
- Le candidat ne doit pas hésiter à reprendre ses cours d'histoire de l'art , de musique, d'art plastique suivis en collège ou ses cours de littérature ou d'histoire ou d'enseignement d'exploration arts du spectacle en lycée (s'il a reçu cet enseignement dans son lycée…) pour faire des ponts avec d'autres arts : musique, peinture, théâtre, cinéma....
- Le candidat doit mettre en relation sa pratique et ses connaissances artistiques de façon à montrer ses capacités de réflexion et de prise de recul sur ses propres productions en composition et improvisation.
- Le candidat doit faire l'effort de fréquenter le CDI de son lycée ou à la bibliothèque de sa ville pour lire des magazines ou ouvrages sur la danse en relation avec les spectacles vus.

2.6/ Les références de documents pour se préparer : Programmes, livres, documents internet….

→Les textes officiels et rapport académique de l'option facultative art danse
Ces documents sont accessibles sur le site de l'académie de Reims.

① Nature et les modalités de l'épreuve : Bulletin officiel n°14 du 5 avril 2012

②Programme de l'option facultative Danse : Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010 (Cycle de détermination : Programme des classes de secondes)

③Programme de l'option facultative Danse : Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010 (Cycle terminal : Programmes des classes de 1ères et terminales)

④ Rapport pédagogique de l'option facultative danse de l'Académie de Reims Bac session 2013.

→Vidéos ou des sites Internet :
Le site de la « Maison de la danse » numeridanse, Images de la danse, portail des arts et de la culture....

→Livres :
Cette liste représente le socle de connaissance pour l'option danse mais il est évident que le candidat doit compléter ses lectures en fonction des chorégraphes ou chorégraphies qu'il évoque sur sa fiche de synthétique.

- Dictionnaire pour la danse Philippe LE MOAL Edition Larousse
- Danse contemporaine Mode d'emploi Philippe NOISETTE Edition Flammarion
- Histoire de la danse Jean Pierre PASTORI Edition Gallimard
- La danse jazz et ses fondamentaux Cécile LOUVEL Edition L'Harmattan
- Danse hip hop. L'histoire de la danse Sheyen GAMBOA Edition Scali